



FLASH INFO

SAINT-PHILIBERT

SANT FILIBERT

OCTOBRE 2016

Urbanisme / Travaux

◆ Concertation avec la population

Plusieurs modalités sont mises en place pour vous permettre de suivre et de participer à la révision du PLU, notamment, **des ateliers participatifs ouverts aux habitants** :

- le 21 octobre sur l'identité littorale,
- Le 28 octobre sur les formes urbaines

Informations et inscriptions en mairie

◆ Le permis de construire de la maison de santé a été accordé le 22/08/16

Projet

Future boulangerie :

L'APD (Avant Projet Définitif) de construction d'un local commercial à usage de boulangerie a été validé par le Conseil municipal du 26 septembre 2016.

L'objectif principal de ce projet est de revitaliser le centre bourg en regroupant les commerces de la commune.

Cette nouvelle boulangerie sera située sur la parcelle AI 0360, rue du Ponant, d'une surface de 200 m² avec un commerce au rez-de-chaussée et un logement au-dessus. Anthony et Géraldine Lemasson participent à l'élaboration du projet avec les élus, ils seront locataires de ce local commercial municipal dès la réception des travaux prévue début 2018.

Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur www.saintphilibert.fr

CCAS

L'**accueil social**, ouvert tous les 15 jours, reçoit régulièrement des familles en difficulté. Pour répondre favorablement à ces demandes, le CCAS a besoin de denrées alimentaires. Un chariot est disponible au magasin PROXI afin de collecter, notamment : plats cuisinés, sucre, lait, chocolat, produit d'hygiène,... Merci de votre générosité.

Le **repas des Aînés** aura lieu le dimanche 13 Novembre à 12 H 30, salle Le Mousker. Toute personne qui souhaite y participer, domiciliée à Saint-Philibert, âgée **de 70 ans et plus** et n'ayant pas reçu d'invitation personnelle, est invitée à se faire connaître en Mairie, **avant le 25 octobre**.

Pour celles et ceux dans l'incapacité physique de se déplacer, une distribution de colis de Noël sera effectuée ultérieurement, après inscription en mairie.

CMJ

Les travaux du **City Park** ont débuté et seront, sauf imprévus, terminés fin octobre. Les jeunes et moins jeunes pourront en profiter dès les vacances de la Toussaint.

Dans le cadre du salon du livre, les jeunes conseillers vont fabriquer une boîte à livres qui sera installée dans le bourg.

Informations utiles

Mairie :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9 H / 12 H - 13 H 30 / 17 H 30

Mardi - Jeudi - Samedi : 9 H / 12 H

Tél : 02 97 30 07 00 - contact@stphilibert.fr

www.saintphilibert.fr

Agence Postale :

Lundi : 13 H 30 / 16 H 30

Du mardi au samedi : 9 H / 12 H

Levée du courrier : 15 H 15 et samedi 12 H

Tél : 02 97 55 03 93

Médiathèque :

Mardi : 17 H / 18 H 30

Mercredi : 9 H 30 / 12 H 30 - 13 H 30 / 17 H 30

Vendredi : 17 H / 18 H 30

Samedi : 10 H / 12 H 30 - 13 H 30 / 16 H

Tél : 02 97 30 08 08

mediatheque@stphilibert.fr

N° Urgence :

Gendarmerie : 17 - Sapeurs Pompiers : 18

SAMU : 15

Police Municipale :

02 97 30 07 05 - 06 30 37 48 55

Permanences élus sur rendez-vous

M. Le Maire sur rendez-vous

Urbanisme / Travaux/ Mouillages :

sur rendez-vous

Finances : Jeudi 10 H-12 H

Communication/Culture/Aff. Scolaires :

Lundi 10 H-12 H

Tourisme/Patrimoine/Associations :

Lundi : 10 H-12 H

Affaires sociales/CCAS : Jeudi 10 H-12 H

Environnement : Vendredi : 10 H-12 H

Administration

Vous êtes hébergeur touristique ?

Pensez au reversement de la taxe de séjour.

Tarifs en mairie ou sur www.saintphilibert.fr

Environnement

Audit de renouvellement « Qualité des eaux de baignade »



Depuis 2011, la commune s'est engagée dans une démarche de gestion de la qualité des eaux de baignade. Les 3 et 4 août 2016, l'audit réalisé par le bureau d'étude SGS a conforté la démarche engagée, en renouvelant la certification de gestion de la qualité des eaux de baignade. Deux journées de travail sur table et sur le terrain ont mis en avant les points forts et les points à améliorer afin que la commune garantisse, aux baigneurs et aux professionnels, une eau de qualité régulièrement contrôlée. Les partenaires : - **Les élus référents** - **La SAUR** (prélèvements, contrôles réguliers et astreintes tout l'été) omer.saur.fr - **L'ARS** (Agence Régionale de Santé) ars.bretagne.sante.fr

Les frelons à pattes jaunes ou frelons asiatiques.

Les nombreux pièges installés sur la commune de Saint-Philibert en avril-mai 2016 ont permis de piéger environ 480 reines et ainsi de limiter les nids et le développement des frelons. Merci à tous les habitants ayant participé à cette campagne de piégeage : vous pouvez encore déposer vos fiches de suivi afin d'affiner le comptage et de faire remonter les résultats à la FDGDON. **En octobre – novembre**, les nids découverts dans les arbres ou les haies sont à déclarer en mairie (comptage). Une liste des désinsectiseurs référencés par la FDGDON est disponible à l'accueil afin de faire détruire les nids.

Culture

Exposition « L'Art du Paysage 1776-1976 » du 18 octobre au 5 novembre

Petite salle Le Mousker aux horaires d'ouverture de la Médiathèque/Ludothèque en partenariat avec le Conseil Départemental.

Dans le cadre de « Un Automne Autrement »

- **Contes bilingues français/bretons** par Daniel CARRE - Samedi 22 octobre - Entre 10h et 12h Médiathèque/Ludothèque - A partir de 5 ans
- **Conférence/Diaporama « Plumes Saint-Philibertaines »** animée par David LEDAN, chargé de mission biodiversité au Parc Naturel Régional- Vendredi 4 novembre - 20 H 30 Salle Le Mousker

Salon du livre de Saint-Philibert - Dimanche 11 décembre 2016

Salle Le Mousker : 10h -12h / 14h -18h

La municipalité de Saint-Philibert organise le dimanche 11 décembre prochain son premier salon du livre. Ce salon sera un lieu de rencontre entre tous les genres littéraires (roman, roman policier, BD, livres jeunesse, histoire, art...) et rassemblera des écrivains venant des 24 communes de la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique et d'ailleurs.

Un grand moment de convivialité entre lecteurs et auteurs.

Administration

Avant le 31 décembre inscrivez-vous sur les listes électorales

Deux scrutins sont prévus en 2017 (présidentielles et législatives). Vous venez de vous installer à Saint-Philibert, vous avez déménagé au sein de la commune ou vous n'avez jamais été inscrit sur une liste, **pensez à vous inscrire avant le 31-12-2016**

Formalités vous présenter en mairie muni de :

- pour les résidences principales :
 - ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - ✓ Pièce d'identité



- pour les résidences secondaires :
 - ✓ Justificatifs 5 années consécutives d'imposition sur la commune
 - ✓ Pièce d'identité

Agenda des manifestations

Retrouvez l'ensemble des manifestations dans la plaquette « **Les Rendez-Vous Automne / Hiver 2016** » disponible en mairie et sur www.saintphilibert.fr



Service communication - communication@stphilibert.fr